

COMPTE-RENDU

Rencontre

Les circuits courts de l'Économie
Sociale et Solidaire :
une approche économique qui a fait
ses preuves

SOMMAIRE

5	LES ENJEUX DE LA RENCONTRE
6	SÉQUENCE 1 - LA RECONNAISSANCE D'INITIATIVES DE CIRCUITS COURTS
8	Culture
9	Open Data
10	Santé
11	Énergie
12	Et en Italie ?
14	SÉQUENCE 2 - LA SYNERGIE DES ACTEURS DYNAMISE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE
15	Constantin Petcou : une approche globale et autogestionnaire du territoire urbain
16	Odile Castel : une monnaie complémentaire pour cristalliser les synergies
17	Jean-Marc de Boni et Amandine Albizzati : l'exigence de la transparence
18	Rogerio Roque Amaro : la capacité d'innovation des réseaux portugais
20	SÉQUENCE 3 - MIEUX DIFFUSER LES CIRCUITS COURTS VERS UNE ÉCHELLE MACRO
21	Jean-Louis Laville : les résistances à la généralisation des circuits courts
22	Geoffroy Pleyers : le rôle essentiel des pratiques collectives
23	Julie Stoll : un début de changement d'échelle
24	Corinne Lepage : un élément de la reconquête par la société civile
25	LES CONCLUSIONS DE CLAUDE ALPHANDÉRY

Les circuits courts de l'économie sociale et solidaire : une approche économique qui fait ses preuves

« *Les circuits courts de l'économie sociale et solidaire : une approche économique qui fait ses preuves* ». Tel était le titre de la rencontre organisée le lundi 24 juin 2013 par le Labo de l'ESS. Trois tables rondes successives ont permis de présenter un certain nombre d'initiatives, d'évaluer leur apport à la dynamique économique territoriale, puis de s'interroger sur la capacité de les diffuser à une échelle macro.

Claude Alphandéry, président du Labo, a tiré les conclusions de cette rencontre devant quelques 300 participants présents dans l'amphithéâtre de la Macif, à Paris.



LES ENJEUX DE LA RENCONTRE

Par Françoise Bernon, déléguée générale du Labo de l'ESS

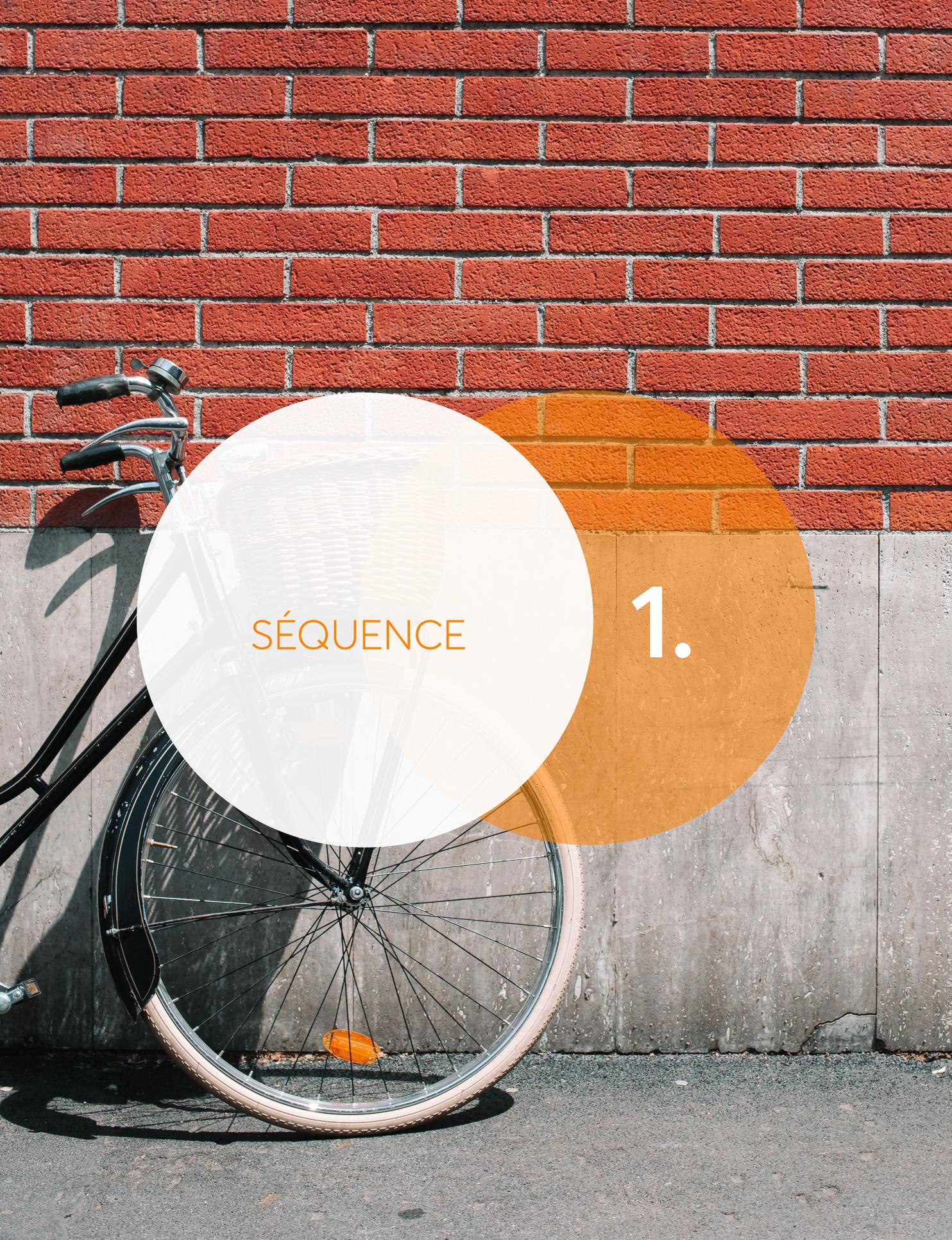
« Cette rencontre est le fruit d'un long travail du groupe de pilotage sur un sujet en apparence anodin. »

Et c'est bien la difficulté du thème : on croit connaître les circuits courts parce qu'on en connaît la seule traduction dans l'agro-alimentaire – à travers notamment les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) –, mais l'enjeu est bien de « sortir d'une définition restrictive et limitée des circuits courts », a poursuivi la déléguée générale du Labo de l'ESS.

C'est pourquoi, suite aux États généraux de l'ESS, le Labo a souhaité en faire l'un de ses douze thèmes de travail. Un groupe de pilotage d'une douzaine de personnes s'est emparé du sujet, « qui s'adapte de manière transverse à beaucoup d'autres thèmes », aboutissant à la rédaction d'un document, « Les circuits courts de l'Économie sociale et solidaire », présenté le jour-même de la rencontre.

Françoise Bernon a ensuite exposé les trois temps qui allaient rythmer cette soirée. D'abord, conformément à la démarche « bottom-up » du Labo, la présentation d'initiatives qui permettent « une démonstration par la preuve ». Ensuite, une « analyse de l'intérêt de cette démarche pour le développement économique des territoires ». Enfin, un questionnaire : « Comment cette approche en circuits courts peut-elle infuser plus largement que sur des territoires limités ? »





SÉQUENCE

1.

LA RECONNAISSANCE D'INITIATIVES DE CIRCUITS COURTS

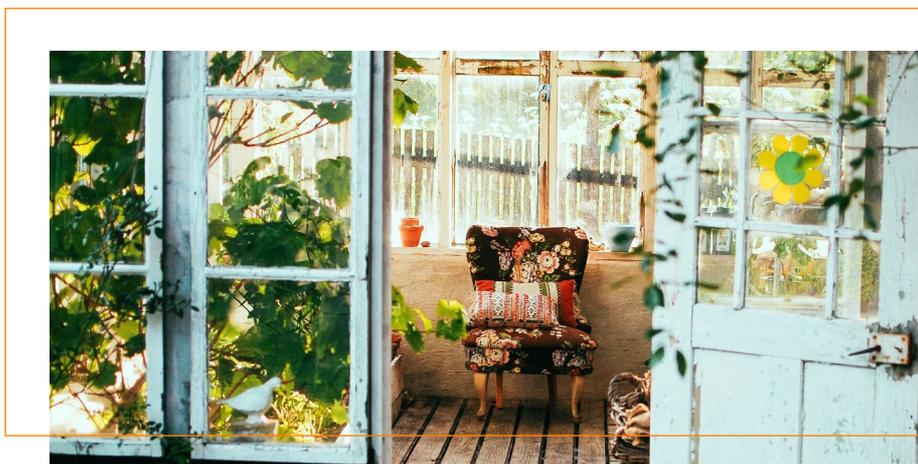
Modératrice de cette première table-ronde, **Anita Protopappas**, gérante associée de la coopérative d'activités et d'entrepreneurs Coopetic, a rappelé la définition des circuits courts de l'ESS proposée par le groupe de pilotage.

Circuits courts

Une relation transparente entre plusieurs acteurs de l'économie obéissant à 4 critères incontournables :

- La création de liens sociaux et de coopération
- L'équité dans les échanges financiers
- Une approche participative
- Une logique pédagogique

Les organisateurs de la rencontre ont souhaité privilégier « *des expériences qui ont fait leur preuves, mais aussi d'autres plus émergentes* ». Culture, Open Data, Santé et Energie ont été les quatre secteurs retenus pour cette présentation.



CULTURE

Les circuits courts dans ce secteur d'activité ont été illustrés par l'exemple de Trempolino, initiative présentée par Olivier Tura, administrateur de la structure.

L'association a été créée à Nantes (44) en 1990 dans le domaine des musiques populaires, autour de trois activités : pédagogie, formation professionnelle et accompagnement économique des artistes. La première s'incarne notamment dans des « ateliers de pratique collective » : il ne s'agit pas seulement d'offrir une école de musique dans l'esprit des conservatoires, mais de « proposer un apprentissage du jeu en collectif, afin de faire découvrir le plaisir qu'on a à jouer ensemble et à s'écouter ».

Sous l'angle économique, Trempolino propose du micro-crédit aux artistes et une boutique en dépôt-vente, mais aussi « un projet de fonds de dotation territorial pour financer des initiatives dans le domaine culturel ».

Dans l'optique d'inventer de nouvelles relations économiques entre artistes et habitants d'un territoire, Trempolino a aussi été à l'origine de la création des « Paniers-Culture », projet qui s'est ensuite autonomisé avec la création de l'association AP3C (Association pour un circuit court culturel). Tout l'enjeu, au niveau pédagogique, étant de « montrer que la musique est facteur de cohésion pour un projet de société ».

« Les ateliers de pratique collective vont bien au-delà d'une simple école de musique : il s'agit de proposer un apprentissage du jeu en collectif, afin de faire découvrir le plaisir qu'on a à jouer ensemble et à s'écouter. »

Olivier Tura, administrateur de Trempolino



OPEN DATA

Ici illustré par l'exemple de Open Food Facts, « *sorte de wikipédia pour les produits alimentaires* », selon les propres termes de son fondateur, Stéphane Gigandet.

« 500 personnes ont ajouté plus de 9 000 produits à notre base de données, et celle-ci est aujourd'hui traduite en 11 langues de manière collaborative. »

Stéphane Gigandet, Fondateur d'Open Food Facts

Cette activité, en plein développement, consiste à mettre à disposition du public des informations brutes, librement accessibles, réutilisables et modifiables par tous.

La base de données d'Open Food Facts référence les produits alimentaires du monde entier et les informations qui y sont associées (labels, ingrédients, additifs, allergènes...). « *Je n'avais pas pensé à nous identifier comme circuit court, mais nous nous reconnaissons tout à fait dans les quatre critères proposés* », a poursuivi Stéphane Gigandet.

Ainsi, l'approche participative se traduit par le fait que « *500 personnes ont ajouté plus de 9 000 produits à notre base et celle-ci est aujourd'hui traduite en 11 langues de manière collaborative* ». La logique pédagogique ? Elle se manifeste notamment par le système des feux tricolores : « *vert* », « *orange* » et « *rouge* » proposés selon le degré de nocivité des produits. L'équité constitue le principe même de l'échange d'informations dans les systèmes Open data : « *En rentrant chez vous, vous pouvez télécharger toute notre base de données et en faire ce que vous voulez !* »

Enfin, le principe de coopération se traduit par le fait que « *des producteurs viennent spontanément vers nous pour nous proposer des informations sur leurs produits* ». L'objectif global étant de « *rendre le pouvoir aux citoyens* » en matière d'alimentation.



SANTÉ

Par Héléne Zeitoun, directrice de santé communautaire à « La Place santé »

Héléne Zeitoun a présenté ce centre de santé associatif, qui existe depuis plus de vingt ans dans le quartier des Francs-Moisins, à Saint-Denis (93). Elle a, elle aussi, affirmé être en phase avec les quatre critères édictés par le groupe de pilotage du Labo.

L'approche participative est une réalité depuis l'origine puisque ce centre de santé a été créé dans « une démarche de co-construction, avec la participation des professionnels, des institutions, des habitants... » Et c'est le CHUC (Comité d'Habitants Usagers Citoyens) qui a élaboré tous les textes de référence : règlement intérieur, aménagement et fonctionnement de l'accueil, etc. Les habitants s'intègrent progressivement à la dynamique, dans une logique d'« empowerment individuel et collectif ». Le budget du centre de santé est accessible à l'ensemble des acteurs, avec une formation pour ceux qui souhaitent mieux en comprendre les mécanismes.

Suite aux suicides de deux femmes du quartier, le CHUC a organisé la « Marche de la dignité », qui a créé des liens sociaux entre les différents participants.

« Un Comité d'Habitants Usagers Citoyens a élaboré tous les textes de référence : règlement intérieur, conditions de l'accueil, etc. Les habitants s'intègrent progressivement à la dynamique, dans une logique d'empowerment individuel et collectif. »

Héléne Zeitoun, Directrice de la santé communautaire à « La Place Santé »



Par Julien Mary, Juriste en charge des relations institutionnelles à Enercoop

« L'équité est le fruit du modèle coopératif, qui repose sur le principe "une personne = une voix" (quel que soit le nombre de parts détenues), mais aussi sur l'impartageabilité des réserves et la limitation de la rémunération des parts sociales. »

Julien Mary, Juriste en charge des relations institutionnelles à Enercoop

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) créée en 2005, Enercoop propose aux citoyens de les fournir en électricité à partir de sources d'énergie « 100 % renouvelables ».

Opérant sur l'ensemble du territoire français, cette initiative se décline au niveau territorial à travers la création de SCIC régionales (six ont déjà été lancées, la première en Champagne-Ardenne en 2009), qui permettront progressivement de parvenir à une offre en électricité « 100 % locale ».

Pour Julien Mary, juriste en charge des relations institutionnelles, « la création de liens sociaux est favorisée par le multi-sociétariat de la SCIC », qui permet de rassembler des acteurs porteurs de différents intérêts. La participation se traduit par le fait que les 9 500 sociétaires peuvent « s'associer à des campagnes ou même en proposer, au lieu de se contenter d'assister à l'Assemblée générale annuelle ».

L'équité est aussi le fruit du modèle coopératif, qui repose sur le principe « une personne = une voix » (quel que soit le nombre de parts détenues), mais aussi sur l'impartageabilité des réserves et la limitation de la rémunération des parts sociales.

Quant à l'approche pédagogique, elle a déjà abouti à réduire la consommation d'énergie : les usagers d'Enercoop consomment 15 % d'électricité de moins que la moyenne nationale. Plus globalement, il s'agit de « promouvoir une gestion alternative de l'énergie, entre le "tout public" et le "tout privé"... »



ET EN ITALIE ALORS ?

Juste après la présentation de ces quatre initiatives, Fabio Mostaccio, docteur en sociologie à Messine (Sicile), a tenté un parallèle entre les expériences françaises et celles des « Gruppi di Acquisto solidale » (GAS, groupements d'achats solidaires), qui se sont beaucoup développés dans le Sud de l'Italie ces dernières années.

Leur objectif ? « Organiser la solidarité entre producteurs, mais aussi avec les consommateurs et avec toutes les victimes de l'exploitation capitaliste ».

Le moyen pour cela ? « Bâtir des relations de confiance et de proximité entre les différents acteurs ». Selon le sociologue italien, « les GAS prennent de plus en plus conscience de leur rôle politique », menant aussi bien des actions s'inscrivant dans la lutte anti-mafia que des campagnes pour que l'eau redevienne un bien public.

Fabio Mostaccio a donné deux exemples concrets.

Dans la ville de Rossano (Calabre), célèbre pour ses oranges, un groupement s'est attaqué à la question des violences contre les immigrés, exploités par des petits producteurs, eux-mêmes victimes des multinationales (qui leur imposent un prix de vente à 6 centimes le kilo). L'initiative SOS Rossano, menée par Eco Sud, s'efforce de les organiser en rompant avec cette logique de l'inscription sur le marché et en entrant dans une démarche de « formation sociale du prix », fruit d'une négociation entre producteurs et consommateurs.



Second exemple, une compagnie de transports récupérée à la mafia et reprise par ses travailleurs, qui achemine désormais les produits siciliens vers le nord de l'Italie.

« Il y a beaucoup de points communs entre les expériences françaises et italiennes », a poursuivi le sociologue, invitant à travailler encore sur des notions clés comme la confiance ou la clarté : « Il faut les conceptualiser pour saisir précisément de quoi l'on parle ».

Fabio Mostaccio a aussi suggéré de « faire le lien entre les circuits courts et la défense des savoirs et connaissances traditionnels » et à « combattre les stéréotypes », comme celui qui voudrait que le sous-développement de l'Italie du Sud soit dû à des facteurs culturels. « La consommation alternative participe d'une conscience nouvelle, à la fois individuelle et collective », a-t-il conclu.

« Les groupements d'achats solidaires prennent de plus en plus conscience de leur rôle politique, menant aussi bien des actions s'inscrivant dans la lutte anti-mafia que des campagnes pour que l'eau redevienne un bien public. »

Fabio Mostaccio,
Docteur en sociologie à Messine
(Sicile).





SÉQUENCE

2.

LA SYNERGIE DES ACTEURS DYNAMISE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

C'est à nouveau **Anita Protopappas** qui a modéré cette deuxième table-ronde, après la projection d'une vidéo pédagogique, destinée à montrer ce qu'est un circuit court de l'économie sociale et solidaire à partir de plusieurs exemples (Amap, coopérative d'habitants, épargne solidaire, Paniers-Culture) ainsi que la synergie possible entre les acteurs organisés en circuits courts de l'ESS et le développement économique du territoire.

Constantin Petcou : une approche globale et autogestionnaire du territoire urbain

Premier à intervenir dans cette table-ronde consacrée à la dynamique territoriale et à la synergie des acteurs, **Constantin Petcou** a présenté R-Urban, initiative lancée en 2008 par quelques architectes militants regroupés au sein de l'Atelier d'architecture autogérée.

L'idée de départ ? « *La crise d'aujourd'hui étant globale, on ne peut pas agir autrement qu'en engageant des actions globales* » y compris au niveau local. R-Urban propose la création de réseaux locaux et de circuits courts – écologiques, économiques, sociaux et culturels – en lien avec une série d'activités urbaines (habitat, travail, mobilité, agriculture urbaine...).

Son originalité ? « *Créer des transversalités entre des circuits courts hétérogènes* ». En lien étroit avec d'autres acteurs – tels la Nef, Terre de Liens, les Amap, les systèmes d'échanges locaux –, elle initie des projets divers allant des logements coopératifs écologiques à l'agriculture urbaine, mais toujours selon une logique autogestionnaire.

Ainsi à Colombes, son principal terrain actuel de recherche-action, « *ce sont les habitants qui ont repéré et cartographié des terrains non utilisés* ». À partir de là, trois sites municipaux vont pouvoir être développés : Agrocité (unité d'agriculture urbaine composée d'espaces maraîchers, de jardins collectifs, d'espaces pédagogiques et d'un dispositif de chauffage à compost), Recyclab (unité de recyclage des déchets et d'éco-design) et Ecohab (unité résidentielle de 7 habitations mêlant logement social, accession à la propriété, résidences d'artistes, étudiants et chercheurs). « *Nous travaillons avec des gens qui ne sont pas spécialistes de ce type d'approche*, a expliqué le chef de projet.

Sinon, on reste entre soi et on génère des problèmes sociaux. »

« *Nous travaillons avec des gens qui ne sont pas spécialistes de ce type d'approche. Sinon, on reste entre soi et on génère des problèmes sociaux.* »

Constantin Petcou,
Architecte et chef de projet à R-Urban

Odile Castel : une monnaie complémentaire pour cristalliser les synergies

Maître de conférences à l'université de Rennes, l'économiste a commencé par récuser le terme de « circuit court » : « Je préfère parler de commerce équitable Nord-Nord ».

Elle a ajouté qu'une innovation sociale lui paraissait essentielle pour le développement des synergies entre acteurs de l'ESS : la création de monnaies complémentaires.

« Il y a actuellement à travers le monde environ 5 000 expériences de ce type, qui permettent de développer des échanges locaux de biens et services dans le respect des personnes et de l'environnement », a souligné l'enseignante. La

France compte quelque 400 SEL (systèmes d'échanges locaux), et une douzaine de villes ont déjà créé une monnaie complémentaire, généralement avec une parité fixe par rapport à l'euro.

« Une monnaie complémentaire constitue un instrument dont doit se saisir l'Économie Sociale et Solidaire pour créer de la synergie entre les acteurs »

Odile Castel,
Maître de conférences en
économie à l'Université de Rennes

Les objectifs de telles initiatives ? « Dynamiser l'emploi et l'économie locale, encourager les consommateurs à respecter des valeurs sociales et environnementales, permettre aux citoyens de s'approprier l'économie et la finance, créer du lien social et favoriser l'accès de tous à certains biens et services... ». Le conseil général d'Ille-et-Vilaine s'est lancé dans une expérience de ce type en 2012 : une monnaie complémentaire va voir le jour en septembre 2013 dans trois zones expérimentales (pays de Fougères, pays de Redon et Rennes Métropole), avant d'être étendue courant 2014 à toute l'Ille-et-Vilaine. « Une première à l'échelle de tout un département », a souligné Odile Castel. La monnaie complémentaire sera acceptée dans des commerces de proximité et certains services publics (médiathèques, musées...), et le département pourra même verser une partie des subventions et prestations sociales dans cette monnaie, que le citoyen pourra échanger contre des euros auprès des établissements bancaires partenaires.

« Une monnaie de ce type constitue un instrument dont doit se saisir l'économie sociale et solidaire pour créer de la synergie entre les acteurs », a conclu l'économiste.



Jean-Marc de Boni et Amandine Albizzati : l'exigence de la transparence

Le président du directoire de la Nef ayant un peu de retard, c'est d'abord **Amandine Albizzati**, responsable des relations institutionnelles de cette coopérative financière, qui a présenté le « Collectif pour une transition citoyenne », créé en mai dernier à l'occasion du Festival de Cluny. Rassemblant une douzaine de réseaux divers (des Amap à la Nef, en passant par Attac, les Amis de la Terre, les Colibris ou Enercoop) désireux de « participer à une transition écologique et sociale », le collectif veut notamment contribuer à « réinventer nos façons de produire, d'échanger, d'habiter, de nous déplacer, d'éduquer nos enfants ».

L'expérience de la Nef prouve déjà que « l'argent peut être créateur de liens entre les personnes ». À condition, a expliqué Amandine Albizzati, de pratiquer « la transparence dans la circulation de l'argent ». La Nef publie chaque année la liste des prêts accordés : « C'est ce qui permet de partager. Si on n'a pas l'information, on ne peut pas partager ». La société financière s'efforce de fonctionner de plus en plus en circuits courts, de plus en plus proches du territoire (même si l'absence de guichets constitue un handicap de ce point de vue). C'est ainsi qu'a été mise en oeuvre, en Rhône-Alpes et notamment dans

l'agglomération de Roanne, l'opération « Prêt de chez moi » : une plateforme de finance participative, qui permet à chaque citoyen de choisir le projet qu'il souhaite soutenir financièrement avec son épargne. « Pour nous, la banque de demain, ce sera cela », a-t-elle conclu avant de passer la parole à **Jean-Marc de Boni**.

Le président du directoire de la Nef est revenu sur la notion de circuit court : « Ce n'est pas forcément le plus près de chez vous. Mais cela signifie le moins d'intermédiaires possible entre l'épargnant et le porteur de projet vers qui va aller le financement ». Et il a réaffirmé la volonté de sa coopérative financière : contribuer à « relier par des circuits courts l'ensemble des réseaux qui oeuvrent sur les territoires pour une société plus fraternelle ».

« Circuit court, cela ne veut pas dire forcément le plus près de chez vous. Mais cela signifie le moins d'intermédiaires possible entre l'épargnant et le porteur de projet vers qui va aller le financement »

Jean-Marc de Boni,
Président du directoire de la Nef



Rogério Roque Amaro : la capacité d'innovation des réseaux portugais

Un autre éclairage vers les réalités étrangères a conduit au Portugal, où le réseau Anima regroupe quelque 90 associations de développement local et une centaine d'associés individuels. Tandis qu'un autre réseau, Creasol, réunit 22 organisations d'économie solidaire. L'économiste **Rogério Roque Amaro** a présenté différentes initiatives prises dans ce pays.

D'abord, un réseau d'écotourisme solidaire en milieu rural, qui rassemble des producteurs locaux et des prestataires de services, « *les met en lien entre eux, les organise collectivement, mais surtout les met en contact avec des visiteurs susceptibles d'être intéressés par ce type de tourisme alternatif* » en leur proposant, notamment, des logements ou des visites.

Deuxième initiative : des réseaux de commerce équitable interne mettent en relation des petits producteurs locaux et des consommateurs urbains à qui sont livrés des paniers de produits fidélisés (10 euros par semaine) selon les disponibilités saisonnières.

Troisièmement, un réseau d'économie collaborative, qui réunit des producteurs de différents territoires (par exemple, un producteur de sel du littoral, un producteur de fromages artisanaux du Centre montagneux, un producteur d'huile d'olive du Nord, et une productrice de plantes aromatiques et médicinales du Sud).

Les avantages de ce réseau ? Selon l'économiste portugais, il permet d'abord de « *partager les expériences de chacun et les difficultés* ». Ensuite, les producteurs essaient de commercialiser ensemble : « *Inutile, par exemple, que tout le monde participe à une même foire ou salon, celui qui y va peut apporter les produits des autres, et on fait cela par rotation* ». Parfois, ces rapprochements génèrent des innovations de produits : c'est ainsi qu'un fromage à base de sel (venant du producteur du littoral), d'huile d'olive et d'herbes aromatiques a pu être développé en commun. Même chose pour un produit de beauté. Ces réseaux tentent aussi de « *privilégier des contacts avec des groupes de consommateurs afin d'organiser des collectifs d'acheteurs* ». Ils permettent enfin de développer une stratégie de communication et de sensibilisation, « *dans le cadre de séances à l'université ou de rencontres informelles autour d'un verre* ».

« Ces réseaux expriment toujours une économie plurielle, avec une dynamique participative, une production de connaissances nouvelles et un rôle d'animation assuré par les structures de l'économie sociale et solidaire. »

Rogério Roque Amaro,
Economiste portugais



Quatrième initiative : dans trois régions (l'Algrave, le Centre montagneux et autour de Coimbra), des expériences de marchés solidaires locaux, avec émission d'une monnaie complémentaire, ont récemment été initiées. **« On peut parler de marchés démocratiques, car les prix sont décidés collectivement. De plus, ils mêlent différentes formes d'économie : produits domestiques excédentaires, petite production paysanne marchande et économie associative solidaire. »**

Cinquième expérience, récente, afin de « promouvoir l'économie informelle » : « Nous avons réussi à convaincre quelques municipalités de renoncer à tout contrôle et à toute fiscalisation de la vente dans des espaces communs, certains jours du mois ». Ce qui revient à renouer avec le principe des « foires franches ».

Sixième exemple, un nouveau type de commerce équitable Nord-Sud, en mettant directement en relation des associations du développement local du Portugal et d'autres situées dans les anciennes colonies (Angola, Mozambique, Cap Vert...).

Enfin, dernière initiative, la création d'un club d'épargne solidaire avec les étudiants

de l'université : ces derniers soutiennent par des prêts (à taux 0) des projets de micro-entreprise, émanant de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion. Ils contribuent aussi à les épauler sur le plan économique et technique en allant réaliser leurs stages au sein de ces structures.

Autant d'expériences qui permettent de dégager quelques leçons générales. **« Il s'agit toujours d'un nouveau modèle de relation entre acteurs sociaux en supprimant les intermédiaires superflus. »** La nature économique du réseau est toujours présente, elle peut même être très forte, mais « ce n'est pas forcément l'objectif principal ». **Cette relation est toujours encadrée dans des questions d'identité culturelle, de valeurs environnementales, d'objectifs démocratiques.**

« Toutes les expériences ont un ancrage territorial fort, mais certains ont une ambition beaucoup plus large. » En résumé, il est toujours question d'« une économie plurielle, avec une dynamique participative, une production de connaissances nouvelles et un rôle d'animation assuré par les structures de l'Économie sociale et solidaire ».





SÉQUENCE

3.

MIEUX DIFFUSER LES CIRCUITS COURTS VERS UNE ÉCHELLE MACRO

« Est-ce que cette économie des circuits courts peut faire système ou est-ce qu'on est juste en train de rêver ? »

a interrogé d'entrée le dirigeant mutualiste Richard Hasselmann, en charge de l'animation de cette troisième table-ronde.

Jean-Louis Laville : les résistances à la généralisation des circuits courts

Sans souhaiter pour autant être pessimiste, Jean-Louis Laville a tout de suite posé la question qui fâche : « *Les circuits courts, c'est formidable, mais pourquoi est-ce que ça a tant de mal à se diffuser et se généraliser ?* ». Pour le sociologue et économiste, spécialiste de l'ESS, trois raisons expliquent ces résistances.

« Politiques économiques et politiques sociales sont séparées par des barrières que les circuits courts, précisément, veulent traverser. Résultat : on a quelques lignes ponctuelles pour soutenir des expériences, mais pas de politique stabilisée pour soutenir leur mise en oeuvre et leur généralisation. »

Jean-Louis Laville,
Sociologue au Cnam

Le premier facteur a trait à l'histoire de l'économie sociale et solidaire. « Les associations ouvrières de la première moitié du XIXe siècle avaient pour caractéristique de fonder des relations d'égalité et de proximité dans de nombreux domaines : leurs membres créaient des entreprises, inventaient des systèmes de protection, formulaient des revendications sociales, développaient des activités en dehors du travail... » Dans la seconde moitié du siècle,

l'institutionnalisation de ces expériences pionnières a « conduit à séparer ce qui voulait être réuni à l'origine : les coopératives, les

mutuelles, les syndicats, les associations... » On a ainsi adopté une vision « *entreprisiste* » de l'économie sociale, très réductrice par rapport à l'ambition initiale, qui reposait notamment sur « *des relations transversales* » entre toutes ces innovations.

Deuxième raison, un cloisonnement assez semblable dans le monde de la recherche. « *Ceux qui étudient les mouvements sociaux et ceux qui abordent l'économie sociale et solidaire n'utilisent pas les mêmes outils : pour les premiers, ce sera plutôt la sociologie et la politique ; pour les seconds, l'économie.* »

Enfin, les politiques publiques apparaissent pareillement segmentées. Résultat : « *On a juste quelques lignes ponctuelles pour soutenir des expériences de circuits courts, mais pas de politique stabilisée pour soutenir leur mise en oeuvre et leur généralisation* ». Pourquoi cela ? Tout simplement parce que « *les politiques économiques et les politiques sociales sont séparées par des barrières que les circuits courts, précisément, veulent traverser !* » Autour des circuits courts, c'est bien une « *reformulation de l'économique et du social qui est en jeu* ». Pas étonnant, dès lors, si la tâche sera difficile pour parvenir à leur généralisation.

Geoffroy Pleyers : le rôle essentiel des pratiques collectives

Intervenant juste après Jean-Louis Laville, **Geoffroy Pleyers** a voulu signaler deux aspects fondamentaux du rapport réalisé par le groupe de pilotage. « *D'abord, la dimension pédagogique des circuits courts ; ensuite, l'importance prise par le défi environnemental, qui oblige à une responsabilité individuelle par rapport à ces enjeux.* » C'est d'ailleurs une autre forme de décroissement qu'impose l'Économie Sociale et Solidaire : « *Ce mouvement participe à l'idée, simple mais essentielle, que chacun doit devenir acteur de sa vie et de son monde.* »

Le sociologue en a profité pour enchaîner par quelques questionnements :

« *Est-ce que l'ESS a un sens toute seule ? L'importance de la dimension transformatrice est-elle assez présente dans nos pratiques ?* » Et de souligner que les Indignés, qui avaient d'abord envahi les rues, en Espagne ou en Grèce, ont aujourd'hui réinvesti une grande part de leur énergie dans l'ESS.

« *Ne doit-on miser que sur le consommateur éthique ?* », a encore interrogé Geoffroy Pleyers. Il a rappelé qu'alors que 95 % des Français se disent prêts à acheter un peu plus cher un produit éthique, le café équitable ne représente encore que 5 % du marché :

« *Où sont passés les 90 % manquants ?* » Il faut donc, si l'on ne veut pas se bercer d'illusions sur les comportements individuels, souligner l'importance des pratiques collectives. Car « *ce sont les acteurs collectifs qui permettent de rendre visibles certaines informations pour orienter le choix des consommateurs, de construire des contre-lobbies face au poids considérable des lobbies et de proposer des alternatives concrètes* » comme Enercoop, sans qui « *les consommateurs n'auraient pas d'autre choix que l'électricité d'origine nucléaire.* »

« *L'économie sociale et solidaire s'inscrit dans un mouvement plus large, qui participe à l'idée, simple mais essentielle, que chacun doit devenir acteur de sa vie et de son monde. Mais l'importance de la dimension transformatrice est-elle assez présente dans nos pratiques ?* »

Geoffroy Pleyers,
sociologue



Julie Stoll : un début de changement d'échelle

« En matière d'aide publique au développement, la France a-t-elle vocation à financer de grandes plantations capitalistes plutôt que des petites exploitations familiales ? »

Julie Stoll, déléguée générale de la Plateforme pour le commerce équitable

Après avoir rappelé qu'elle souscrivait aux quatre critères du rapport sur les circuits courts, la déléguée générale de la Plateforme pour le commerce équitable s'est montrée plutôt optimiste en notant « un début de changement d'échelle ». C'est notamment le cas du commerce équitable, apparu il y a environ 40 ans, mais dont la forme moderne ne date que de deux décennies : « En 2001, le commerce équitable avait dans les sondages une notoriété de 7 %,

aujourd'hui on est à 99 % ! ». Car son développement s'est accompagné d'un vrai travail pédagogique, mené à la façon des mouvements d'éducation populaire.

Pour la Plateforme, le commerce équitable s'inscrit clairement dans le champ de l'ESS. Mais que faire des entreprises du secteur conventionnel qui se mettent, elles aussi, à promouvoir des pratiques équitables ? « Trouver le bon dosage entre pragmatisme et vigilance », a répondu Julie Stoll. Et d'évoquer une enquête du Cirad qui montre que l'impact du commerce équitable sur les conditions de vie des producteurs du Sud, toujours bien réel, s'amplifie en fonction du volume de ventes, certes (ce qui tendrait à plaider pour de gros volumes d'échanges), mais aussi de la qualité du lien avec les structures acheteuses (ce qui, du coup, privilégie les démarches plus exigeantes, voire militantes).

Concernant l'aide des pouvoirs publics, la déléguée générale a mis en garde contre le risque de se limiter aux seules collectivités territoriales. « L'État a un vrai rôle à jouer », que ce soit sur la politique générale de consommation, sur les aides aux entreprises ou sur l'aide publique au développement : « La France a-t-elle vocation à financer de grandes plantations capitalistes plutôt que des petites exploitations familiales ? », a-t-elle demandé sans détour.

« Derrière la question du juste prix, il y a toujours des pratiques sociales et environnementales », a conclu Julie Stoll, en invitant à généraliser les leçons tirées du commerce équitable Nord-Sud à toutes les autres formes, Nord-Nord et Sud-Sud notamment.



Corinne Lepage : un élément de la reconquête par la société civile

L'ancienne ministre de l'Environnement a commencé par approuver le diagnostic de Jean-Louis Laville. « *Les obstacles qu'il évoque sont tout à fait réels. Et ça n'a rien d'étonnant : les circuits courts sont une manière de faire à l'opposé de celle des acteurs dominants, qu'ils soient politiques ou économiques !* » Et de donner l'exemple de sa propre défaite sur le système des étiquettes vertes, orange et rouges sur les produits alimentaires, qu'elle-même avait proposé au Parlement européen : « *Le lobby agro-alimentaire a dépensé 1 milliard d'euros pour nous faire capoter... et ils ont gagné !* »

Car tous ces pouvoirs n'ont aucun intérêt à ce que les circuits courts sortent de la sphère micro : « *10 % du PIB assuré par l'ESS, c'est vraiment le maximum pour eux !* » Sur le plan économique, on repère des ennemis extrêmement puissants, mais c'est aussi le cas dans le monde politique.

« *Les circuits courts, pour les citoyens, cela veut dire retrouver la capacité à s'organiser eux-mêmes et à reconstruire des chemins de bas en haut, donc reconquérir un pouvoir qui leur a été confisqué.* » De ce point de vue, ils constituent une réponse à un changement de paradigme : « *L'ancien monde a échoué et ne correspond plus aux nécessités actuelles.* »

Les bases du nouveau paradigme se trouvent du côté de la transversalité, du local, de la reconstruction d'un monde en circularité. Et de donner l'exemple de l'écologie industrielle, c'est-à-dire la capacité à créer de nouvelles zones d'activités où les déchets d'une entreprise peuvent devenir la matière première d'une autre.

« *Les circuits courts, pour les citoyens, cela veut dire retrouver la capacité à s'organiser eux-mêmes et à reconstruire des chemins de bas en haut, donc reconquérir un pouvoir qui leur a été confisqué.* »

Corinne Lepage,
Avocate et députée européenne

« *L'aspect politique est absolument essentiel* » a martelé l'eurodéputée. « *Si les citoyens ne retrouvent pas les moyens d'influer réellement sur les situations, on court des risques graves : explosion sociale, déviances, reprise en main autoritaire...* » Corinne Lepage a conclu en soulignant que les circuits courts étaient « *un des éléments de la reconquête par la société civile.* »



LES CONCLUSIONS DE CLAUDE ALPHANDÉRY



« Il faut imaginer des rencontres possibles, regrouper les initiatives par territoire ou par secteur d'activité, tenter d'apprécier leur valeur ajoutée et leur capacité à se lier. »

Claude Alphandéry,
Président du Labo de l'ESS

Invité à clore cette rencontre sur les circuits courts de l'ESS, le président du Labo de l'ESS a d'abord tenu à remercier l'ensemble des intervenants ainsi que la Macif, « qui nous a accueillis et montre son intérêt pour le sujet en soutenant des initiatives comme la monnaie SOL ou les accorderies ».

Il a rappelé que « les circuits courts dont nous parlons, ce ne sont pas les circuits courts agricoles, ni même nécessairement de la proximité. Ce que nous visons, c'est le contenu et les valeurs de l'ESS : participation et solidarité versus concurrence brutale et domination ». Autrement dit, une façon de voir l'économie « en contraste évident avec les modes de production, de consommation et d'échanges » du système économique dominant. Il s'est réjoui de constater que **les quatre critères mis en avant par le groupe de pilotage correspondent bien à l'expérience des initiatives de terrain** et « dessinent si bien l'amorce d'une autre société ». Car les expériences peuvent avoir des répercussions multiples.

Ainsi, le nouveau lien entre agriculteurs et consommateurs généré par les Amap peut avoir des conséquences sur l'urbanisme et les transports, puisque « les gens ne vont plus forcément faire les courses dans les grandes surfaces ». On se trouve donc « devant un ensemble de pratiques qui créent une autre façon de s'approprier sa vie économique ». **Et cela va à l'encontre d'une économie « dominée, au plus haut, par le capital financier mais aussi, parfois, par les pouvoirs publics »**. Ce que montre bien l'exemple d'Enercoop, qui « a voulu se libérer d'EDF ».

Autre exemple dans le même sens, la succession des tentatives pour procéder à des simplifications administratives : « À chaque fois, ça se recomplique ensuite, car il n'y a pas de réappropriation par les citoyens ! »

Il ne faut pas hésiter à rappeler, a martelé le président du Labo de l'ESS, que « l'économie concurrentielle génère plein d'activités parasites et étouffe la responsabilité des citoyens ». **Car un autre frein à la généralisation des circuits courts reste « l'imprégnation idéologique des individus »** : « Dans une société noyée sous le marketing des multinationales, ce n'est pas facile de devenir consomm'acteur. Par exemple, on a toujours envie d'aller plus vite et de gagner du temps. Or, les

circuits courts n'ont pas cet objectif ». C'est donc bien un changement des comportements qu'il faut engager. Et cela ne pourra se faire que sur plusieurs générations.

Suite à cette rencontre, le Labo n'entend pas « *laisser se refroidir tout cet acquis si chaleureux* ». Ayant souligné son attachement à la démarche « *bottom-up* », il a ajouté que la principale difficulté était de « *faire le lien entre toutes les initiatives existantes* ». C'est pourtant ce lien qui est porteur d'une transformation de la société. Pour Claude Alphandéry, il faut « *imaginer des rencontres possibles, regrouper les initiatives par territoire ou par secteur d'activité, tenter d'apprécier leur valeur ajoutée et leur capacité à se lier* »

Concernant la future loi-cadre sur l'ESS, Claude Alphandéry a affirmé qu'« *elle est importante, car c'est une loi de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire* », mais qu'une loi ne peut pas tout faire : « *Maintenant c'est à nous de jouer. Tout se joue à travers les initiatives, nombreuses, qui manifestent l'intelligence collective que nous avons vue ce soir* ». Espérer que la loi définisse des critères de labellisation ? « *Cela risque d'être compliqué* », a reconnu le président du Labo. Mais « *on doit pouvoir trouver, au niveau d'une région ou d'une filière, les critères décisifs* » pour ouvrir un accès privilégié aux marchés publics ou obtenir des facilités fiscales. « *Je vous appelle à continuer ce travail.* », a-t-il conclu.

« *Bravo à vous tous et aux circuits courts de l'ESS !* »

*Claude Alphandéry,
Président du Labo de l'ESS*



Direction éditoriale : Françoise BERNON
Rédaction : Philippe MERLANT | EMI-CFD, pour le Labo de l'ESS
Création graphique (ré-édition 2020) : Sophie BORDÈRES
Crédits photos : Unsplash, ACSBE - Place publique



Le Labo de l'ESS est un think tank
qui construit, par un travail collaboratif,
des axes structurants de l'économie sociale et solidaire,
à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes
issues des territoires.

SUIVEZ-NOUS !

 lelabo-ess.org

 [@lelabo_ess](https://twitter.com/@lelabo_ess)

 [lelaboess](https://www.facebook.com/lelaboess)

 [Le Labo de l'ESS](https://www.linkedin.com/company/le-labo-de-ess)

juin 2013

5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org

Merci à nos partenaires :

